Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 056-215601626-20260519-DB20260524-DE

PLŒMEUR
PLAÑVOUR

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Convocation du
Mercredi 13 mai 2026

Séance Publique du
Mardi 19 mai 2026

SOUTIEN A LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET AU RASED - ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Anne-Valérie RODRIGUES, Claude ORVOINE, Liliane MARTEVILLE, Cédric ORVOËN, Brigitte LE LIBOUX, Christian PERRIEN, Marie-Christine LE NORMAND, Annie BRUNET, Christian LAURENT, Pascaline ALNO, Pascal GUERIF, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Christian CHEMOUL, Christine BARETTE, Ludovic JEGO, Aurélie DIRINGER-DAGORNE, Carole DE AMORIM, Marianne POULAIN, Ludovic ILLIEN, Mathieu GAUTHIER LE PRIOL, Edouard THOMAS, Jack MAIGNAN, Olivier MAZÉAS, Maïté BRISELET, Lysiane METAYER, Erwan RIBAULT.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Liziane LASCOMBES à Armelle GEGOUSSE, Aymeric VAZ PIRES à Annie BRUNET, Corinne GOADEC à Olivier MAZÉAS.

Secrétaire de séance : Claude ORVOINE.

Présents	: 30
Pouvoirs	: 03
Absent	: 00

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 056-215601626-20260519-DB20260524-DE

n°24

SOUTIEN A LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET AU RASED - ANNEE SCOLAIRE 2026-2027
Rapporteur : Jean-Guillaume GOURLAIN

FORMATION PROFESSIONNELLE :
Il est proposé d'appliquer une augmentation de 1% pour l'aide financière aux établissements de formation professionnelle, soit une somme de 25,25 € par élève ploemeurois pour l'année scolaire 2026-2027.

RASED :
Dans le cadre du réseau d'aide aux élèves en difficulté de l'Éducation nationale, une psychologue est affectée sur le secteur de Ploemeur.

Elle sollicite une aide financière pour l'année scolaire 2026-2027 pour la mise en place d'actions pédagogiques et rééducatives.

Il est proposé d'appliquer une augmentation de 1% arrondie à l'euro près, de la somme versée au soutien du fonctionnement du RASED pour l'année scolaire 2026-2027, soit 281 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis de la commission 1 « Cohésion sociale et vie locale » en date du 4 mai 2026 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **ATTRIBUE** une subvention à la formation professionnelle à hauteur de 25,25 € par élève ploemeurois pour l'année scolaire 2026-2027.

- **ATTRIBUE** une subvention de 281 € en soutien de fonctionnement du RASED pour l'année scolaire 2026-2027.

Délibération adoptée à l'UNANIMITE

Claude ORVOINE,
Secrétaire de séance

Ronan LOAS,
Maire

MAIRIE DE PLOEMEUR (Morbihan)

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355